



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Conseil d'administration

Séance du 30 novembre 2022

Délibération 2022-30

Désignation des membres de la commission des finances et de l'audit

Le conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité,

- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles L. 131-8 à L. 131-16, relatifs à l'Office français de la biodiversité, et en particulier son article L. 131-11-1, relatif à la constitution de commissions spécialisées au sein du Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le code de l'environnement, notamment ses articles R. 131-28 à R. 131-28-10, relatifs au Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité et en particulier ses articles R. 131-28-6 relatif aux attributions pouvant être déléguées au Directeur général par le Conseil d'administration, R. 131-28-5, R. 131-28-7 relatifs aux attributions des commissions spécialisées, R. 131-28-9 relatif aux conditions d'exécution des délibérations ; R. 131-30, relatif aux compétences du Directeur général de l'Office français de la biodiversité et R. 131-31 relatif aux compétences du commissaire du Gouvernement ;
- ▶ **Vu** le décret en date du 30 décembre 2019 nommant Monsieur Pierre DUBREUIL en qualité de Directeur général de l'établissement ;
- ▶ **Vu** la délibération n° 2020-03 du conseil d'administration en date du 3 mars 2020 relative à la constitution de la commission spécialisée « Commission des finances et de l'audit » ;
- ▶ **Vu** la délibération n° 2022-28 du conseil d'administration en date du 30 novembre 2022 relative à la constitution de la commission spécialisée « Commission des finances et de l'audit » ;
- ▶ **Vu** le Programme d'intervention de l'Office français de la biodiversité approuvé par la délibération n° 2022-25 du conseil d'administration en date du 30 novembre 2022 ;
- ▶ **Vu** le rapport du Directeur général de l'Office ;

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

ARTICLE 1 :

La liste nominative des membres de la commission des interventions s'établit ainsi, outre M. Olivier THIBAUT, Commissaire du Gouvernement :

1. Au titre du premier collège

Mme Marie-Agnès VIBERT	Ministère chargé de l'Agriculture
Mme Mélanie JODER	Ministère chargé du Budget
Mme Régine TOUFFAIT	Office national des forêts
M. Jean-Patrick LE DUC	Personnalité qualifiée

2. Au titre du deuxième collège

M. Hervé LAPIE	Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
M. Michaël WEBER (suppléant)	Fédération des Parcs naturels régionaux de France
M. Antoine d'AMECOURT	Fédération des syndicats de forestiers privés (Fransylva)
M. Jean-Paul DORON (suppléant)	Fédération nationale de la pêche en France
M. Yves VERILHAC	Ligue pour la protection des oiseaux
M. Jean-David ABEL (suppléant)	France Nature Environnement
M. Patrick MASSENET	Président de la Fédération départementale des chasseurs de Meurthe-et-Moselle
Mme Constance BOUQUET (suppléante)	Fédération nationale des chasseurs

3. Au titre du troisième collège

M. François SAUVADET	Président du Conseil départemental de Côte-d'Or
----------------------	---

4. Au titre du quatrième collège

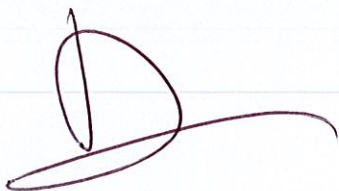
M. Jérôme CABELGUEN	Représentant du personnel
M. Eric GOURDIN (suppléant)	Représentant du personnel

5. Au titre du cinquième collège

M. Jean-Noël CARDOUX

Parlementaire

Le Directeur général, chargé
du secrétariat du conseil d'administration,



Pierre DUBREUIL

La présidente
du conseil d'administration,



Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO